



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de Saint-Blaise-sur-Richelieu, qu'il y aura une session spéciale du Conseil municipal au cours de laquelle les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière seront adoptées.

Lors de cette session, qui sera tenue mardi le 6 décembre 2022, à 20 h 45 à huis clos, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et l'adoption du programme d'immobilisations 23-25.

DONNÉ à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 21^e jour de novembre deux-mille-vingt-deux.

Audrée Pelchat
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(au moins 8 jours avant la session)

Je, soussignée, Audrey Pelchat, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 21 novembre 2022 entre 14 h 30 et 15 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 novembre 2022.

Audrée Pelchat
Directrice générale et secrétaire-trésorière